

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère
11 Boulevard des Capucins - 48000 MENDE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code du sport, titre II, chapitre I, disposant en son article L.221-3 que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes ;

Vu le décret n°81-317 du 7 avril 1981 fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de familles bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;

Vu le décret n°2011-1882 du 14 décembre 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatifs aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires ;

Vu le décret n°2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de la catégorie B de la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;

Vu l'arrêté n°2024_110 portant ouverture des concours externe, interne et troisième concours pour l'accès au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe - spécialité bibliothèque - Session 2025 ;

Considérant le schéma régional de coordination, de mutualisation, et de spécialisation des centres de gestion de la région Occitanie ;

Considérant le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère ;

ARRETE :

ARTICLE 1 – Les listes des candidats admis à concourir des concours externe, interne et 3^{ème} concours d' assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe - spécialité bibliothèque, ouvert par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère au titre de l'année 2025 sont arrêtées conformément aux listes ci-dessous sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après.

La liste des candidats au concours externe comporte 110 noms :

NOM CANDIDATS	ETAT
ABID Malika	
ALDEBERT Garance	
ANDRE Juliette	Sous réserve
APARICI Emilie	
ARNAUD Julie	
AUFFRET Gwenaëlle Martine Isabelle	
AUFORT Cindy	
BALANDRAS Jil	
BALLARIN Laura	
BALOGH Laura	Sous réserve
BARREAU Marie-Emilie	
BAYLE Marion	
BERBERAT Camille	
BERNARD Fabien	Sous réserve
BERTHOLON Jeanne	
BESSET Nadine	
BILLARD Alice	Sous réserve
BISSO Mary Gaëlle	
BOHN Alexandra Marie Laure	
BORNAND Marine	
BRAY Mathilde	Sous réserve
BROUQUI Marine	
BROUSSES Mathilde	Sous réserve
BUQUEN Antoine	
CATALANO Louise	
CAURIER Erwan	Sous réserve
CHAMELOT Léa	
CHANAL Emmanuelle	Sous réserve
CHARDIN Aurélie	
CHARLANDIE Emma	
CORNAC Sonia	
CORRIEU Mahelys	
COSSAIS-BOSSARD Zoé	

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 048-284800026-20250417-2025_065-AR



COTTEL Lauriane	
COUCHARD Manon	
CRESPIN Rebecca	
CUILLERDIER Manon	
DA MATA Jessie	
DAUJAM Coralie	
DELORT Laurence	
DENIS Fanny	
DEON Ethelle Marie	
DICHE Heidi	Sous réserve
DONNADILLE Fanny	
DRAPEAU Roseline	
DUFFAU Caroline	
DUPLA Pauline	
DURAND Aurélie	
ETCHEBER Océane	
FARRADJI Fatima	
FAURE Justine	
FICHET Pierre-Jean	Sous réserve
FILLON Robin	
FLOURENS Adrien	
FORCHER Céline	
FOULQUIER Claire Marie	
FRANCE OLLIANG MENYE Dorris	
FRÉQUELIN Benoît	
GELY-FORT Carine	
GENOT Mathilde Amélie	
GOMEZ Julie	
GONZALEZ Caroline	
GULLON Théo	
HAUSS Anne-Catherine	
HERAULT Elsa Amandine	
JOLLY Gilles	Sous réserve
LABIANCA Gaia	
LACKER Jeremie	
LACOUR Pauline Valentine	

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID : 048-284800026-20250417-2025_065-AR

LAUMONERIE Morgane	
LECAMU Chloé	
LECOMMANDOUX Marie Estelle Elodie	Sous réserve
LECOURT Delphine Gisèle Annick	
LEMONNIER Margot	
LIBERT Chloé	
MANDON Léo	
MAUGER Cyndi	
MENADEO Mathilda	
MIRABELLI Nino Pierre Alfred José	
PACHER Romane	
PACHOT Mathilde Brigitte	Sous réserve
PAQUETON Charlotte	Sous réserve
PAYS Mathilde	
PEHAU Patricia	
PERON Clara	
PERRIN Noe James Arthur	
POIRRIER Severine	
PONTALIER Aude	
RIBOULET Manon	
RICHARD Charlotte	Sous réserve
RICHER Léna	
RINGOT MARTINE Marie	
RISTICONI Magalie	Sous réserve
ROIRON Julie	Sous réserve
ROY Laurine	
ROZE GRANGE Victoria	
SABLIJIC Jelena	
SACLIER Laetitia	
SAGNIER Theophile	
SOLÉ Alana	
SZORADI Lucille Marie Bernadette	
TAUZIN Virginie	Sous réserve
TOURRENC Tiphonie Cleo Marie	
VALADE Agathe	
VEILLAULT Fanny	

VERCIER Isaline	
VILLANOVA Alexia	Sous réserve
VILLARD Thibaut	
VINCENT Marlène	
WATIER Axelle	

La liste des candidats pour le concours interne comporte 102 noms :

NOM CANDIDATS	ETAT
ABOU KASH Myrna	
ALI Marie	
ALLARD Marie-Aude	
AMROFEL Elie	
ARNONE Alexia	
AZAMBOURG Audrey	
BACHELLERIE Nathalie	
BAIXAS Pauline	
BALL Lucille Alexandrine	
BARRAL Jordi	
BAUQUIER Sandrine	
BENETTI Eloise	
BERARD Aude	
BERDAH-PALAZON Floriane	
BERNES Doumengette	
BERTIN Marion	
BONNAL Lydie Julie	
BOSCQ DACHARY Sandra	
BOUADJENAK Rafik	
BOUCCEREDJ Lahouaria	Sous réserve
BOUTIN Céline	
BOUTON Marie Mélanie	
BRODE Maïder	
BROUSSE Patrick	Sous réserve
CASSIN Margaux	
CAUPERT Fanny	
CETNER Sylvie	
CHASTAGNER Cyrille	

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 048-284800026-20250417-2025_065-AR



CHATRIAN Nathalie	
COQUERON Alice	
CORNU Cecile	
COUPEAU Laura Magali	
CUELLO François	
DAVEZAC Marlène	
DE SOUSA Caroline	
DELFOUR Noémie	
DEROME Marion	
DERRIEN Audrey Dominique Angelique	
DESCLAUX Laure	
DESPLAT Anne-Claire	
DEVAL Delphine	
DORNIOL Sandra	
DUPONT Christelle Anne Simone	
ESPIGAT Frederic	
FABIE Edouard Jean Abel	
FREZOL Sonia	
GALLO Amélie	
GANDON Nicolas Georges François	
GOMIS Kinta-Anaïs	Sous réserve
GOUPIL Doriane Nuan-Anong	
GRANDE Stéphanie	
GUILLEMAT Marie	
HANNOUN Pierre Jean Michael	
IRONDELLE Karine	
JOAHNY Elise	
JOANNES-BOYAU Cécile	
JOUVION Stéphanie Mercedes Denise	
LAIFA Habiba	
LAMIRAND Laure Catherine Annie	
LATTIE Chloé	
LAVERDURE Celine	
LE GUYADER Camille	
LEGIER Mireille Marie	
LEYGONIE Adriana	

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 048-284800026-20250417-2025_065-AR



LUSSAGNET Dominique	
MARQUIS Chloé	
MARTINEZ-CAMACHO Maria	
MATHIEU Claire	
MAUMY Tiphaine	
MAZUR Céline	
MINIER Marion	Sous réserve
MORILLAS Maguy	
MOUCHET Géraldine	
MOULIN Sophie	
MURRISCH Valérie Catherine	
ORMES Nathalie	
PFENDER Olivia	
PIERRE DIT BLANCHET Lolita	
PONTIER Chloé	
PÉCAUT Lucie	
RAULT Aurore	
RECOLLIN-BELLON Mélanie	
REYNAUD Hugo	
RIOS Jordan	
ROUSSET Roland Raymond	
RUIZ-LARMANDE Sophie	
RÉBER Isabelle	
SANCHEZ Célia	
SCHMIDT Lara	
SEMAILLE Caroline	
SIEKEL Lou	
STEINBACH Anaïs	
SÉVÉRAC Carole	
TEYSSIER William Georges Marcel	
TOUZERY Claire	
TRUGLIO Christophe	
VALLANTIN-DULAC Fiona	
VAYRON Corinne	

VERNAY Sandrine	
VERTU Mélanie	
VIALLE Jean Charles	
VIEL Camille	

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le 17/04/2025
ID : 048-284800026-20250417-2025_065-AR



La liste des candidats admis à concourir au 3^{ème} concours comporte 8 noms :

NOM CANDIDATS
AYGLON Emilie
BOUTOT Etienne
CALMELS Loetitia
DELILLE Manon Simonne Emilie
GENIEZ Hélène Elisabeth
LUNA Amandine Brigitte Sylvie
PUJ O ALPIN Audrey
URIBELARREA Damien Max Léon

ARTICLE 2 : L'admission à concourir des candidats n'ayant pas remis un dossier de candidature complet est accepté sous réserve de la production des pièces manquantes à leur dossier. Ce dossier peut être complété jusqu'au début de la première épreuve. La participation au concours sera refusée à tout candidat n'ayant pas été en mesure de compléter son dossier de candidature en temps utile.

ARTICLE 3 : Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le 15 mai 2025 sur trois centres d'examen :

- Halle St Jean, avenue des Gorges du Tarn, 48000 MENDE ;
- Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère, 11 boulevard des Capucins 48000 MENDE ;
- Espace évènements Georges Frêche, 8 place du Foirail 48000 MENDE.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat et affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère et des Centres de gestion partenaires.

Le Président du Centre de gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à MENDE, le 15 avril 2025

Le Président,


Laurent SUAU



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID : 048-284800026-20250417-2025_065-AR